

Conseil de sécurité

Distr. générale
7 septembre 2012
Français
Original : anglais

Lettre datée du 6 septembre 2012, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la communication datée du 30 août 2012, qui a été reçue du Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir la porter à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

12-50225 (F) 130912 140912





Annexe

Lettre datée du 30 août 2012, adressée au Secrétaire général par le Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

Conformément aux résolutions 1386 (2001) et 2011 (2011) du Conseil de sécurité, vous trouverez ci-joint un rapport sur les opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) portant sur la période allant du 1er mai au 31 juillet 2012 (voir pièce jointe). Je vous serais reconnaissant de bien vouloir communiquer ce rapport au Conseil de sécurité.

(*Signé*) Anders Fogh **Rasmussen**

Pièce jointe

Trente-quatrième rapport trimestriel de l'OTAN à l'Organisation des Nations Unies sur les opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité

Introduction

1. Le présent rapport, qui fait suite aux résolutions 1386 (2000) et 2011 (2011) du Conseil de sécurité, a pour objet de rendre compte à l'Organisation des Nations Unies des progrès accomplis par la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) dans l'accomplissement de sa mission au cours de la période allant du 1er mai au 31 juillet 2012. Au 31 juillet 2012, la Force comptait 130 697 hommes fournis par l'ensemble des 28 pays membres de l'OTAN et 22 pays non membres de l'OTAN. L'OTAN et la FIAS invitent une nouvelle fois d'autres États Membres de l'ONU à apporter leur soutien à cette mission sous mandat de l'ONU, en mettant des conseillers et des formateurs à la disposition des Forces nationales de sécurité afghanes, en accroissant les financements qu'ils versent à celles-ci et en renforçant l'appui qu'elles apportent aux secteurs civils de la gouvernance et du développement.

2. En accord avec les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, la FIAS a continué d'apporter son aide au Gouvernement de la République islamique d'Afghanistan durant toute la période considérée. Du 1er mai au 31 juillet 2012, la Force a subi 1 591 pertes (104 morts au combat, 1 481 blessés au combat et 6 morts dans d'autres circonstances).

3. Durant la période considérée, le nombre d'attaques signalées était dans la norme des tendances saisonnières. Les attaques lancées par des insurgés[1] ont légèrement augmenté chaque mois de ce trimestre, suivant une tendance générale comparable à celle de l'année dernière. Ces attaques étaient essentiellement concentrées dans le sud de l'Afghanistan, où les 10 districts les plus violents du pays ont généré 45 % des attaques. L'augmentation de ces attaques était essentiellement due à une récolte de pavot écourtée, à l'intensification traditionnelle des activités des insurgés avant le ramadan (qui commence plus tôt cette année), à un meilleur recensement des attaques contre les Forces de sécurité afghanes et à l'intense activité opérationnelle de celles-ci et de la FIAS. Les insurgés ont mené des tentatives d'assassinat contre des membres du Gouvernement et des Forces de sécurité afghanes afin de nuire à l'efficacité de celles-ci. Malgré l'attention accordée par les médias à certains attentats spectaculaires[2], la FIAS estime que ces opérations ont été des échecs. La réaction des Forces de sécurité afghanes, qui a été rapide et efficace, a reçu un accueil favorable dans les médias.

---

[1] Le terme « attaques lancées par des ennemis » a été remplacé par « attaques lancées par des insurgés » pour les besoins du présent rapport. Les attaques lancées par des insurgés comprennent les faits de guerre (tirs directs ou indirects, tirs surface-air) et les incidents dangereux causés par des explosifs, ceux-ci n'incluant que les attentats qui ont été exécutés (explosion d'un engin explosif improvisé ou de mines).

[2] Comme les attentats perpétrés contre la base opérationnelle avancée de Salerno dans la province de Khost (commandement régional est) le 1er juin 2012, et contre l'hôtel Spochmai à Kaboul.

4. Les événements marquants suivants se sont produits durant cette période :

a) Le 13 mai, le Président Karzaï a annoncé la liste des districts et provinces qui feraient partie de la troisième tranche de la transition (T3). Les trois tranches couvrent à présent 260 districts et l'ensemble des capitales provinciales. Une fois cette tranche pleinement mise en œuvre, 75 % de la population afghane vivra dans des régions où la sécurité sera maintenue par les Forces de sécurité afghanes;

b) Le 13 mai, la Commission tripartite Afghanistan-FIAS-Pakistan composée de généraux d'armée (cinq étoiles) s'est réunie à Rawalpindi (Pakistan) pour discuter des modalités de la coopération et de la coordination le long de la frontière. Il s'agissait de sa première réunion depuis juin 2011;

c) Les 20 et 21 mai, durant le sommet de l'OTAN à Chicago, les pays fournissant des contingents à la FIAS ont précisé que la mission de la Force se terminerait à la fin 2014, tout en réaffirmant qu'ils continueraient à travailler en étroit partenariat avec l'Afghanistan après la période de transition. Ils ont rappelé à cet égard les engagements réciproques fermes pris par la communauté internationale dans son ensemble et l'Afghanistan à la Conférence de Bonn, le 5 décembre 2011. À la Conférence internationale de Tokyo sur l'Afghanistan, tenue le 8 juillet, des engagements concrets ont été pris sur la base des promesses de partenariat à long terme faites à Bonn. A Tokyo, la communauté internationale s'est engagée à verser 16 milliards de dollars sur la période 2012-2015 et à maintenir son appui au même niveau que durant la dernière décennie, ou à un niveau proche, jusqu'en 2017;

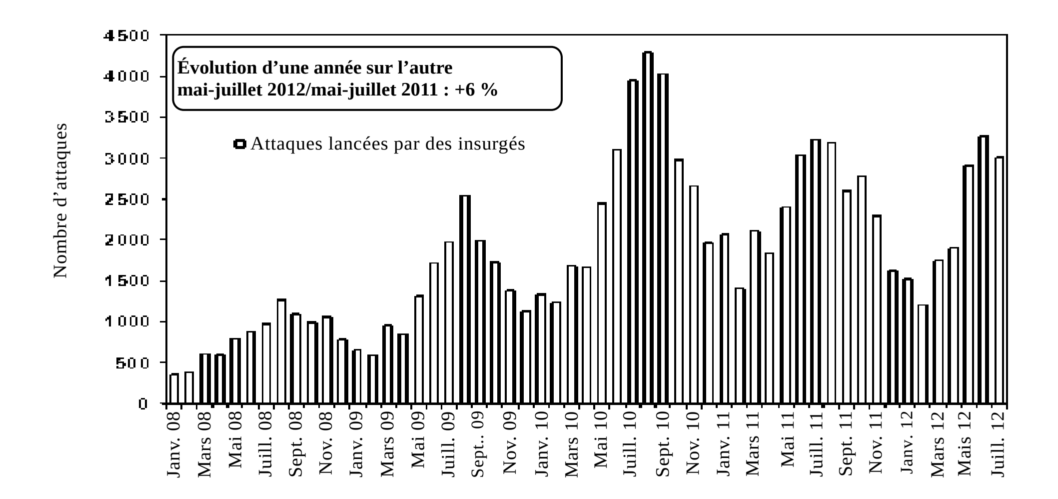
d) Le 14 juin, s'est tenue à Kaboul la Conférence ministérielle des pays du cœur de l'Asie. Y ont participé 28 délégations de rang ministériel ou de haut niveau des pays du cœur de l'Asie et des pays partenaires, ainsi que 11 délégations d'organisations régionales et internationales. L'OTAN a été représentée par son haut représentant civil à Kaboul. La Conférence était la première réunion de suivi du Processus d'Istanbul et visait à renforcer le dialogue régional sur l'Afghanistan, à intensifier les mesures de confiance dans les pays du cœur de l'Asie et à coordonner les différentes mesures de coopération régionale sur les principales questions d'économie, de politique et de sécurité. Malgré les nombreuses menaces reçues, les Forces de sécurité afghanes ont réussi, en étroit partenariat avec la FIAS, à faire en sorte que les travaux se déroulent sans incidents;

e) Le 4 juillet, le Pakistan a rouvert ses voies d'approvisionnement vers l'Afghanistan après que les États-Unis eurent exprimés leur regrets pour la mort accidentelle de 24 soldats pakistanais, tués en novembre 2011 lors de frappes aériennes le long de la frontière entre les deux pays. L'accord a mis fin à sept mois d'impasse politique ayant forcé les pays fournisseurs de contingents à la FIAS d'employer d'autres voies d'approvisionnement, même si l'impact opérationnel a été minime.

Situation en matière de sécurité

5. Durant la période à l'examen, les attaques lancées par des insurgés ont augmenté de 6 % par rapport à la même période en 2011. Les efforts des insurgés pour continuer à mener des attentats et des assassinats spectaculaires ont souvent pu être contrecarrés par l'action des Forces de sécurité afghanes et de la FIAS. Grâce aux Forces de sécurité afghanes, désormais plus efficaces, les insurgés n'ont pas

réussi à regagner le terrain qu'ils avaient perdu et la majorité des Afghans n'ont pas souffert des violences liées à l'insurrection[3].



6. La tactique des insurgés consiste avant tout à employer des tirs indirects et des engins explosifs improvisés afin d'éviter les accrochages directs. Les tentatives d'assassinat contre des représentants du Gouvernement sont une autre de leurs tactiques préférées afin de discréditer celui-ci et de l'empêcher de gouverner effectivement. Durant la période considérée, la plupart des pertes civiles infligées par les insurgés (58 %) ont été causées par des explosions d'engins explosifs improvisés. Environ 60 % des engins trouvés ont pu être désamorcés sans qu'ils explosent involontairement.

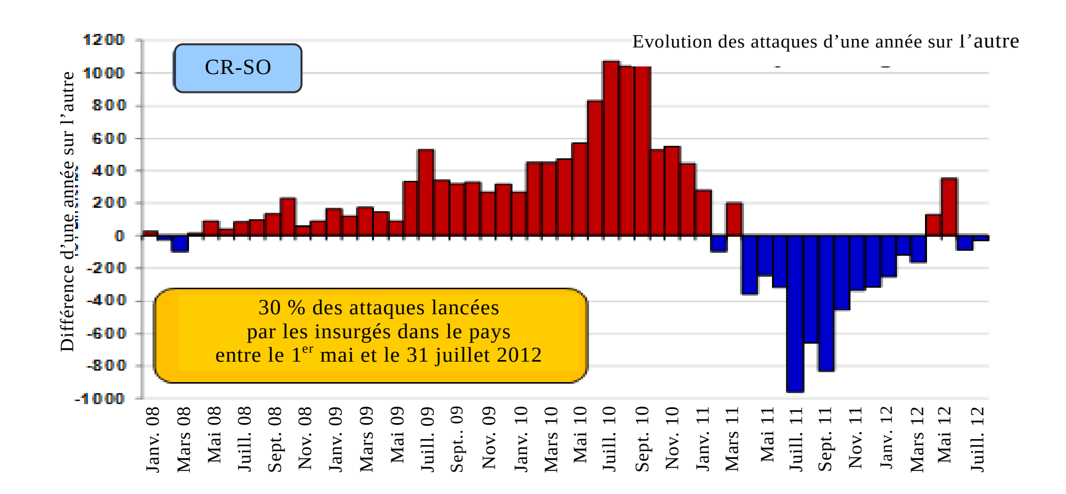
7. À l'échelle régionale, la situation en matière de sécurité peut être décrite de la manière suivante[4] :

a) **Commandement régional sud-ouest (CR-SO)**. Les attaques lancées par des insurgés durant la période considérée ont augmenté de 13 % par rapport à la même période de l'année dernière. La fin de la récolte de pavot, entre fin mai et début juin, a correspondu à une augmentation immédiate des attaques, qui a été suivie d'une légère accalmie au début du ramadan en juillet. Deux facteurs devront être étudiés de près durant la prochaine période : la réduction des renforts dans la région et le fait que le ramadan se tient plus tôt cette année, ce qui pourrait allonger la période des combats avant que les effets de l'hiver ne viennent entraver les opérations des insurgés. La vallée centrale de l'Helmand restera importante pour les insurgés, qui continueront de la disputer à la FIAS et aux Forces de sécurité afghanes.

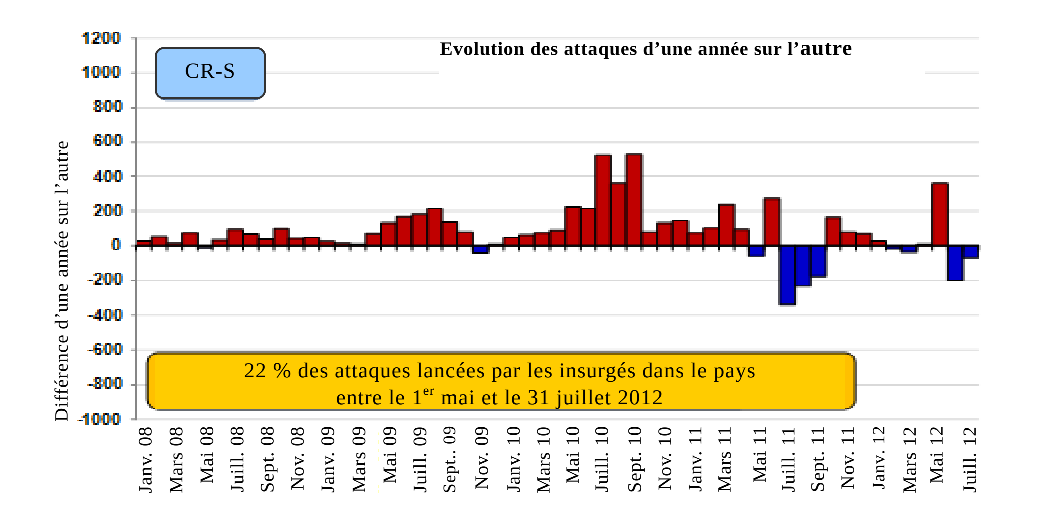
---

[3] 80 % de la population afghane n'est pas directement touchée par la violence liée à l'insurrection.

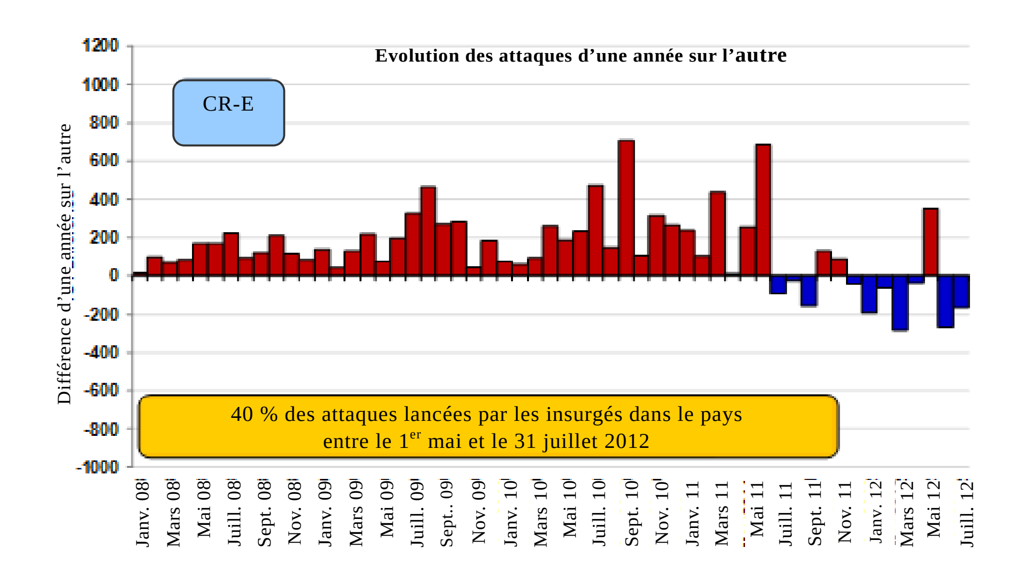
[4] Les graphiques sont disponibles sur le site Web de la FIAS, à l'adresse www.isaf.nato.int/article/news/monthly-trends.html.



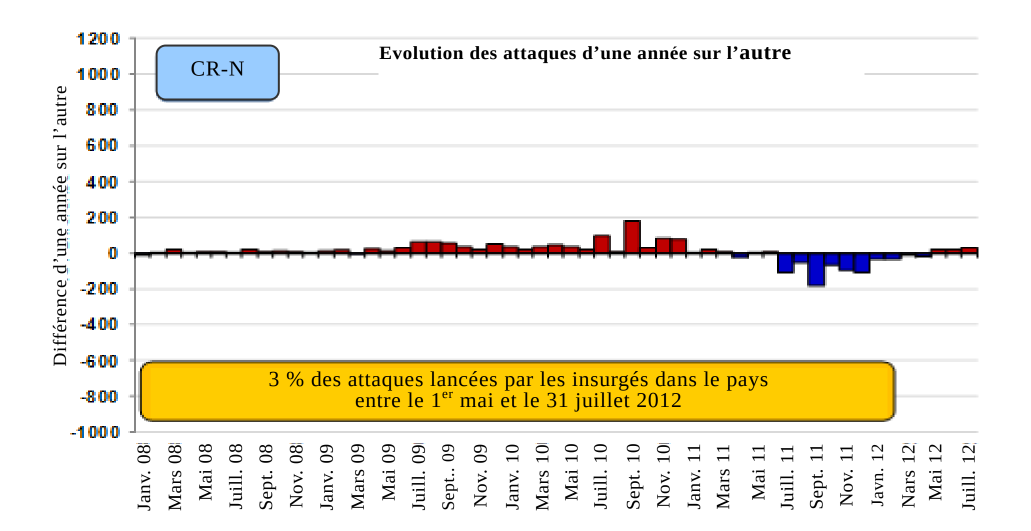
b) **Commandement régional sud (CR-S)**. Durant la période considérée, les attaques lancées par des insurgés ont augmenté de 6 % par rapport à la même période de l'année dernière. On estime que cette augmentation est en partie due à la tentative des insurgés d'effacer les pertes subies dans leur bastion pachtoune en 2011. Par contre, le nombre d'engins explosifs improvisés trouvés et désamorcés a augmenté dans la région par rapport au trimestre précédent. De même que dans la région sud-ouest voisine, les effets d'une période d'insurrection post-ramadan plus longue et d'une réduction des renforts doivent encore se faire sentir. Les insurgés continuent de s'en prendre au Gouvernement et aux Forces de sécurité afghanes pour saper la confiance de la population dans les institutions et attaquent la police nationale, qui tente de protéger la population face aux insurgés. Les insurgés continuent de privilégier la tactique des engins explosifs improvisés suivis de tirs directs afin d'éviter les pertes.



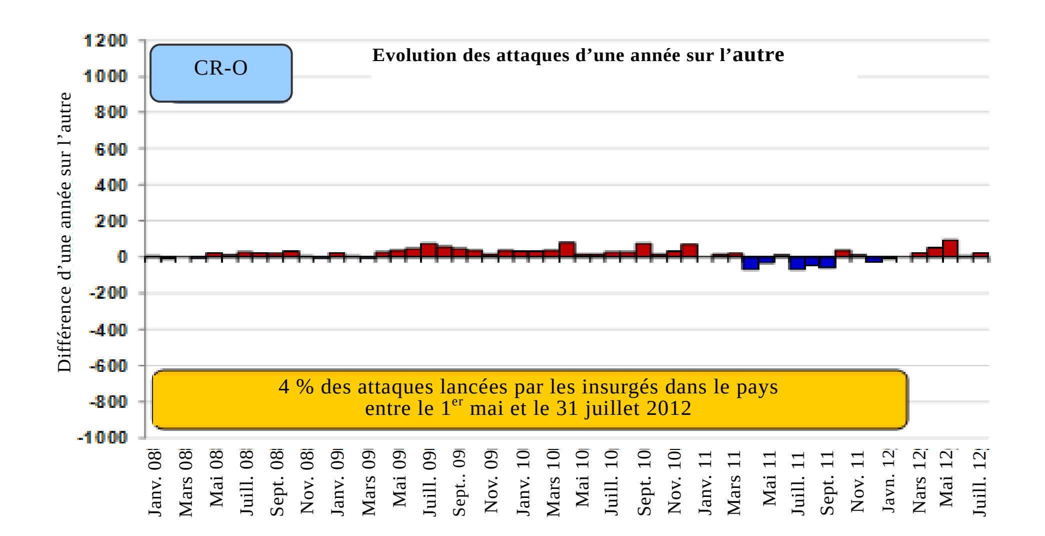
c) **Commandement régional est (CR-E)**. Durant la période considérée, la région la plus densément peuplée du pays a connu une baisse de 2 % des attaques lancées par des insurgés par rapport à la même période de l'année dernière. Cette tendance, qui est comparable à celle observée l'année dernière sur la même période, continue d'être influencée par des opérations ciblées des Forces de sécurité afghanes et de la FIAS, en particulier dans les zones frontalières de la région. Ces zones sont celles qui présentent le plus de difficultés et on peut dire qu'elles sont la principale source d'instabilité de la région. Les insurgés profitent de leur liberté de mouvement et conservent leur capacité de planifier et d'exécuter des attaques dans la zone. Les insurgés de la région sont bien plus dispersés, des groupes isolés poursuivant leurs propres objectifs et entretenant des liens étroits avec la criminalité organisée dans la zone frontalière.



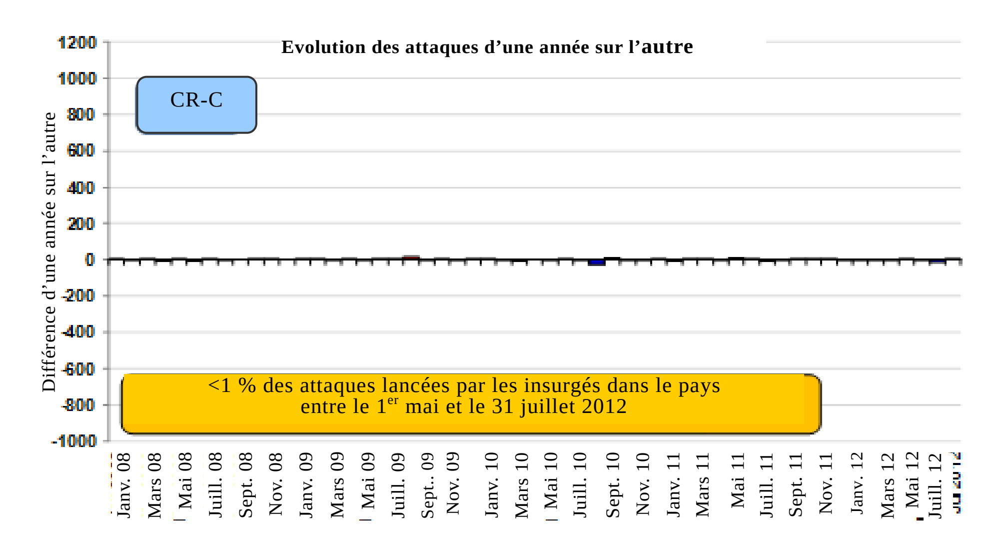
d) **Commandement régional nord (CR-N).** Durant la période considérée, les attaques lancées par des insurgés ont augmenté de 29 % par rapport à la même période de l'année dernière. Bien que les insurgés n'aient pas réussi à mener des attaques au même rythme que dans d'autres zones d'opération, l'efficacité de leurs attaques s'est légèrement améliorée durant la présente période par rapport à la même période en 2011. Les insurgés, dont l'origine ethnique est plus diversifiée et qui entretiennent des liens plus étroits avec les organisations criminelles que dans d'autres commandements régionaux, n'ont qu'un faible pouvoir de nuisance dans le nord du pays, mais ils y sont quand même actifs. Ils continuent de mener des tentatives d'attentat spectaculaires dans les principales agglomérations afin de briser l'impression que la sécurité fait des progrès. Ils évitent les échanges de tirs directs avec la FIAS et ciblent le personnel des Forces de sécurité afghanes afin de saper la sécurité du Gouvernement et perturber le développement des Forces de sécurité afghanes.



e) **Commandement régional ouest (CR-O)**. Durant la période considérée, les attaques lancées par des insurgés ont augmenté de 46 % par rapport à la même période de l'année dernière. Cette augmentation est largement attribuable aux opérations de sécurité musclées de la FIAS dans les bastions des insurgés, à la poursuite du trafic de drogues et à la période de combats estivale. Les insurgés vont probablement continuer de s'en prendre à la FIAS et aux Forces de sécurité afghanes, ainsi qu'aux convois logistiques, dans tout l'ouest du pays afin de perturber leur liberté de mouvement et de reprendre les bastions qu'ils ont perdus durant les combats de l'année dernière.



f) **Commandement régional de la capitale (CR-C)**. Durant la période considérée, les attaques lancées par des insurgés dans la région ont décru de 22 % par rapport à la même période de l'année dernière grâce au renforcement des capacités des Forces de sécurité afghanes et à l'efficacité des mesures de sécurité prises dans la province de Kaboul. Les attentats perpétrés le 2 mai 2012 contre le « village vert » et l'assassinat d'Arsala Rahmani, ancien ministre Taliban et membre clef du Haut Conseil pour la paix afghan, ont été les év/nements les plus marquants de cette période. La province de Kaboul continuera probablement d'être la cible de nombreuses attaques spectaculaires durant la présente période de combat en raison de l'importante attention médiatique et politique qu'elle suscite.



Forces nationales de sécurité afghanes

8. Au cours des trois derniers mois, les Forces nationales de sécurité afghanes n'ont cessé d'accroître leurs effectifs et devraient parvenir à atteindre l'objectif approuvé d'une force de 352 000 hommes d'ici 'a octobre 2012. Cet objectif devrait leur permettre d'assurer la sécurité dans l'ensemble du pays d'ici à la fin 2014, de consolider les gains acquis par la FIAS et d'assurer la transition vers une prise en main de la sécurité par les Afghans eux-mêmes.

9. La coopération entre le Ministère de l'intérieur et le Ministère de la défense s'est améliorée en matière logistique et d'organisation des convois. La qualité et la compétence des Forces de sécurité afghanes continuent de s'améliorer, même si les forces internationales doivent continuer de leur apporter un appui notable. Les opérations conjointes ont permis de désorganiser les voies d'accès traditionnelles des insurgés et de compliquer l'approvisionnement de ces derniers.

10. Le premier plan de campagne élaboré par les Forces de sécurité afghanes (opération Naweed 1391) est actuellement mis en œuvre et un cycle de planification a commencé pour l'année prochaine. Durant ce cycle, la responsabilité passera de l'état-major général au nouveau Commandement opérationnel des forces terrestres une fois qu'il aura atteint sa pleine capacité opérationnelle, ce qui devrait être le cas en octobre 2012.

11. L’érosion des effectifs et le manque de sous-officiers continuent de poser problème aux deux services, mais des efforts sont déployés pour régler ces problèmes. Ainsi, un programme spécial a été mis en place par les Forces de sécurité afghanes pour faciliter le transport aérien de leurs troupes en congé entre les zones de combat désignées (sud, sud-ouest et ouest) et Kaboul.

12. Le pourcentage d’unités des Forces de sécurité afghanes jugées « efficaces avec l’aide de partenaires », ou mieux, a augmenté depuis janvier 2012, passant de 52 % à 82 % pour les bataillons et l’état-major de l’armée nationale afghane, et de 58 % à 60 % pour les unités de la Police nationale afghane. Le nombre d’unités jugées « indépendantes avec l’aide de conseillers », c’est-à-dire celles considérées comme les plus efficaces, est passé à 30 % pour l’armée (contre 15 % au trimestre précédent) et à 49 % pour la police (contre 35 % au trimestre précédent). Quatre centres de coordination des opérations ont obtenu la mention « indépendant avec l’aide d’un conseiller », ce qui est un signe encourageant. Le développement des centres de coordination se poursuit et l’ensemble des 40 centres requis (aux niveaux régional et provincial) devraient être créés et évalués durant les cycles d’évaluation à venir.

13. La FIAS continuera à travailler avec les Forces de sécurité afghanes en vue d’améliorer les éléments habilitants (logistique, anti-EEI, aviation) pour pallier les manques de capacité, donner la priorité à la professionnalisation de la police et continuer à appuyer les Forces de sécurité afghanes dans les zones géographiques où la FIAS a une présence réduite, le tout dans le respect des exigences imposées par le retrait de la FIAS.

Armée nationale afghane

14. Durant la période considérée, l’armée nationale afghane a atteint un effectif d’environ 185 000 hommes, sans compter l’armée de l’air. Elle devrait réussir à atteindre l’objectif de 187 000 effectifs autorisés avant la date butoir d’octobre 2012. Pour rééquilibrer la composition des forces, le nombre de soldats devrait être réduit et le nombre de sous-officiers et d’officiers accru.

15. La division du Commandement des opérations spéciales, qui vient tout juste d’être créée, compte environ 10 000 hommes, sert de commandement et d’état-major pour une organisation militaire d’élite, unique et durable. On notera que, le 25 juillet, la division a procédé à son premier exercice grandeur nature exclusivement afghan en prévision d’une opération nocturne. Les Afghans ont planifié et préparé l’opération, et des hélicoptères pilotés par des Afghans ont transporté les forces spéciales et un petit nombre d’instructeurs de la FIAS vers leur objectif.

16. La mission de formation de l’OTAN en Afghanistan a, en coopération avec le Ministère de la défense afghan, poursuivi ses efforts pour professionnaliser la force, réduire le manque de personnel de commandement, abaisser l’érosion des effectifs et améliorer la planification des effectifs, la coordination tactique et les capacités logistiques de l’armée.

Armée de l’air afghane

17. Au cours des neuf derniers mois, l’armée de l’air a augmenté de façon marginale ses effectifs pour atteindre 5 933 hommes à la fin juillet 2012. Les

effectifs autorisés de l'armée de l'air sont fixés à 8 067 d'ici à 2017. En raison des compétences techniques nécessaires pour travailler dans cette armée, les effectifs continueront de progresser lentement par manque de ressources humaines qualifiées. Pour régler ce problème, des investissements importants doivent être consentis pour améliorer les sites et infrastructures de formation de l'armée de l'air. Par conséquent, l'armée de l'air restera dépendante des pays donateurs et d'autres soutiens jusqu'à ce qu'elle atteigne sa pleine capacité opérationnelle en 2017.

Police nationale afghane

18. Durant la période considérée, les effectifs de la Police nationale ont atteint environ 147 000 hommes. Le ralentissement du taux d'augmentation est dû à l'arrêt du recrutement au profit d'un rééquilibrage de la composition des effectifs entre les agents de police et les sous-officiers. Compte tenu du rythme de croissance et d'érosion actuel des effectifs, on s'attend à ce que la police atteigne son objectif de 157 000 hommes en octobre 2012.

19. Les évaluations de la police continuent de suivre une tendance positive avec une augmentation du nombre d'unités jugées « efficaces avec l'aide de conseillers », voire mieux. Les Forces de sécurité afghanes continueront à concentrer leurs efforts sur la police en prévision de 2013, qui a été déclarée Année de la police. La Police nationale ayant pratiquement fait le plein d'effectifs, la priorité n'est désormais plus le recrutement mais la professionnalisation des effectifs par des formations avancées et une normalisation des promotions. Le développement de la formation évolue et le nombre d'instructeurs afghans formés ne cesse de progresser (66 % des postes sont pourvus et 81 % de ces instructeurs ont été formés). Il semblerait également que l'opinion que la population se fait de la police se soit améliorée, signe que la présence de la police est de plus en plus visible et que la police est de plus en plus professionnelle et indépendante.

Force afghane de protection civile

20. Pour donner effet au décret présidentiel 62, le Ministère de l'intérieur a approuvé un plan pour assurer la transition vers la Force afghane de protection civile après le 20 mars 2012 sans provoquer de carences en matière de sécurité. Le plan prévoit l'octroi de licences temporaires d'exploitation de sociétés de gestion des risques à 31 sociétés de sécurité privées pour les autoriser à poursuivre leurs activités tandis que leurs contrats sont encore en cours de négociation.

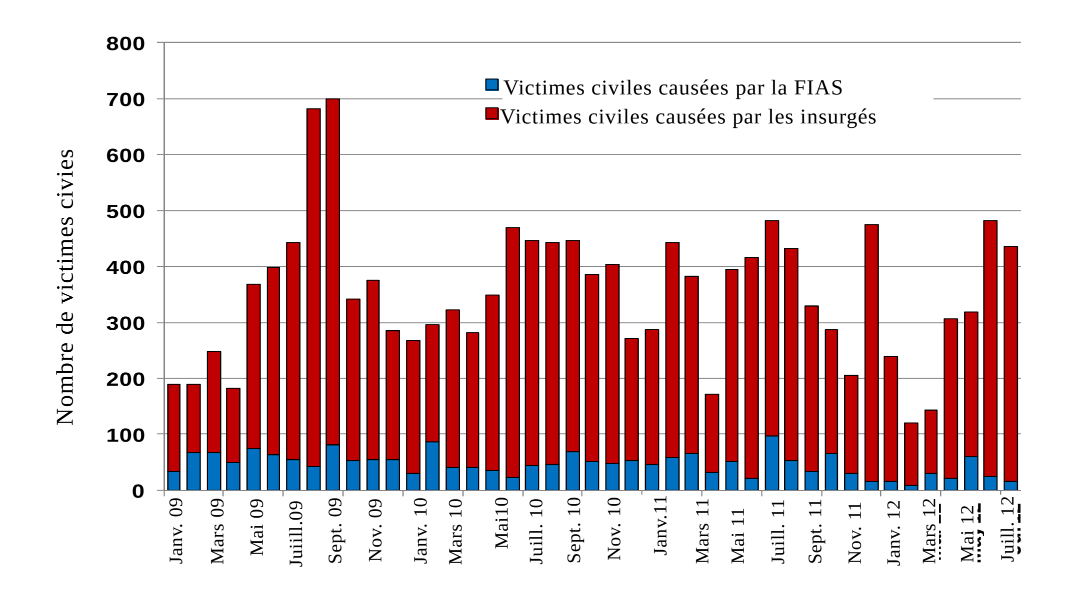
21. Une société temporaire de gestion des risques est la continuation d'une société de sécurité privée. Une fois la licence définitive obtenue, les gardes relèveront de la Force afghane de protection civile. En attendant, ils continueront de porter l'uniforme de leur société de sécurité privée. Bien que les gardes actuels aient été recrutés par l'intermédiaire du processus de sélection de leur société de sécurité privée, ils suivront le processus de sélection habituel du Ministère de l'intérieur durant la phase de transition vers la Force de protection civile. Étant donné que la durée pour laquelle les licences temporaires ont été octroyées ne suffira pas pour mener à bien toutes les négociations de contrat, le Ministère de l'intérieur autorisera les sociétés de sécurité privée concernées à poursuivre leurs activités jusqu'à ce que leur contrat soit conclu. La Force de protection civile travaille avec les sociétés temporaires de gestion des risques qui n'ont pas réussi leur transition dans les délais impartis par le Ministère afin de prolonger les délais pour qu'elles puissent réunir

les conditions nécessaires à la transition. Le Ministère a ordonné aux chefs de la police des provinces de ne pas prendre de mesures contre les sociétés de sécurité privées sans le consulter auparavant. Afin d'éviter une nouvelle prolongation des licences temporaires, la FIAS a recommandé que celles-ci soient assorties de conditions à remplir et non d'un délai à respecter.

Victimes civiles

22. La FIAS est profondément préoccupée par les victimes civiles et considère que la gestion efficace des conséquences des incidents ayant provoqué ces victimes est capitale. Elle a pu réduire le nombre de victimes civiles et continue de mettre l'accent sur le respect des directives du commandant de la FIAS visant à éviter de nouvelles victimes. Entre le 1er janvier et la fin juillet 2012, elle a réussi à faire baisser de 51 % le nombre des victimes civiles qu'elle a provoquées par rapport à la même période de l'année dernière.

23. Les indications pour le présent trimestre sont que les insurgés sont responsables d'environ 87 % des décès de civils liés au conflit et de plus de 92 % des incidents ayant entraîné des victimes civiles. Il a été estimé que la FIAS était responsable de 8 % des incidents ayant entraîné des victimes civiles et de 13 % des décès de civils liés au conflit. Le graphique fait apparaître le nombre de victimes civiles (morts et blessés) liées au conflit que des enquêtes ont permis de confirmer comme ayant été causées par la FIAS ou par les insurgés. Les règles de la FIAS lui imposent d'enquêter sur toutes les allégations crédibles de victimes civiles[5].



Lutte antidrogue

24. Conformément à son mandat, la FIAS continue de fournir un appui aux programmes et opérations de lutte antidrogue du Gouvernement afghan destinés à

---

[5] Les graphiques peuvent être consultés sur le site Web de la FIAS, à l'adresse www.isaf.nato.int/article/news/monthly-trends.html.

perturber, neutraliser et influencer le secteur de la drogue et à l'empêcher de financer l'insurrection en Afghanistan.

25. La récolte de pavot a touché à sa fin dans les principales régions de production et les rendements ont été maigres dans les provinces de l'Helmand, d'Orozgan, de Kandahar, de Farah, de Nimroz et de Nangarhar. Cela s'explique par le déplacement de la culture de pavot vers des régions peu fertiles et jouissant de mauvaises conditions climatiques, et par le manque d'expérience des cultivateurs de pavot. Le prix de l'opium a légèrement augmenté du fait de cette mauvaise récolte, mais pas aussi fortement qu'à la suite du fléau qui avait ravagé les cultures en 2010.

26. Les opérations des Forces de sécurité afghanes et de la FIAS dans les principales régions de traitement et de trafic de stupéfiants du sud de l'Afghanistan ont enrayé certains mouvements de stupéfiants et rendu le trafic plus risqué. De plus, durant la période considérée, la Police afghane de lutte contre les stupéfiants a réalisé d'importantes saisies de stupéfiants, dont plus de 19 000 kilogrammes d'opium et 550 kilogrammes d'héroïne pour les seuls mois de mai et juin.

27. La mauvaise récolte combinée aux opérations de lutte antidrogue et de lutte anti-insurrectionnelle actuelles ont permis de perturber les flux de financement des insurgés. Continuer à restreindre la liberté de mouvement des trafiquants accroîtra les risques liés au trafic, ce qui fera baisser les prix de l'opium. Cela pourrait expliquer pourquoi les prix de l'opium n'ont augmenté que de façon marginale alors qu'ils étaient montés en flèche en 2010. De plus, les risques inhérents à une mauvaise récolte et à une baisse des prix seront utiles dans toute campagne antidrogue visant à empêcher la culture du pavot.

Gouvernance

28. La FIAS continue de soutenir les efforts de gouvernance dirigés par les Afghans, en particulier dans les domaines clés que sont la transition, la réintégration, la lutte contre la corruption et l'affermissement de l'état de droit.

29. Le transfert des responsabilités en matière de sécurité se poursuit entre la FIAS et les Forces de sécurité afghanes, et à mesure que l'armée et la police afghanes se développent leur participation aux opérations de sécurité se fait de plus en plus importante. Un indicateur important de la réussite de la transition est la baisse de 15 % des attaques lancées par des insurgés par rapport à l'année dernière dans les régions visées par les tranches 1 et 2 de la transition. Alors que la transition se poursuit, la planification pour la période qui suivra 2014 suit son cours et des mesures ont été prises pour harmoniser l'action de la FIAS, des ministères afghans chargés de la sécurité, des autres ministères, des Forces de sécurité afghanes et de la communauté internationale.

30. Le Programme afghan pour la paix et la réintégration continue de rencontrer des problèmes, mais son exécution a récemment fait des progrès au cours du dernier trimestre. Toutefois, les équipes provinciales du Secrétariat commun ont encore besoin d'être soutenues et le Secrétariat commun, le Programme des Nations Unies pour le développement et la FIAS s'emploient à y pourvoir par des mesures d'encadrement et de formation. Au 31 juillet 2012, le Programme avait officiellement permis de réintégrer 5 036 personnes, soit une augmentation d'environ 1 000 personnes au cours du dernier trimestre.

31. Les mesures de réintégration officielles ont eu un effet stabilisateur sur le nord et l'ouest du pays, où le programme a rencontré le plus de succès. Des progrès encourageants ont récemment été enregistrés dans l'est, le sud et le sud-ouest, mais c'est plus souvent de manière informelle que la réintégration se fait dans ces régions en raison de problèmes de sécurité dans certains secteurs, de la peur des représailles exercées par les Taliban et de schémas culturels fondés sur l'honneur. En réponse au décret ministériel conjoint publié de juin leur enjoignant de soutenir et de promouvoir le Programme de réintégration, les Forces de sécurité afghanes ont mené des formations pour mieux le faire connaître.

32. Le ramadan et la fête de l'Aïd al-Fitr seront l'occasion pour le Gouvernement de profiter d'un évènement culturel et religieux pour donner un écho national aux mesures de réintégration. Aussi, le Gouvernement a-t-il prévu d'organiser toute une série de manifestations en ce sens dans tout le pays à l'occasion de la semaine de paix et d'unité nationales qui devrait avoir lieu en septembre 2012.

33. Dans le cadre de son initiative Renforcement de l'intégrité, l'OTAN poursuit son action de développement des capacités du Ministère des affaires et du Ministère de l'intérieur à fournir un appui aux Forces de sécurité afghanes. Pour la période 2012-2014, la priorité sera donnée à la planification et à la gestion des ressources humaines et financières dans le cadre du programme pour un partenariat durable. Le groupe chargé de l'initiative Renforcement de l'intégrité a continué à collaborer avec la mission de formation de l'OTAN en Afghanistan pour étudier la possibilité d'organiser des cours adaptés aux Forces de sécurité afghanes sur l'intégration des pratiques et procédures de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption. Le 26 juillet, le Président Karzaï a promulgué un décret portant sur l'amélioration de la gouvernance et la lutte contre la corruption, et montré ainsi qu'il était déterminé à s'attaquer à ces questions.

34. La Mission de soutien sur le terrain à l'état de droit (NROLFSM) de l'OTAN continue de travailler avec le Gouvernement pour améliorer les services de justice étatique dans les provinces et les districts grâce à du personnel qualifié. Elle continue aussi à aider les Afghans à lutter contre les réseaux représentant une menace par le développement de leurs moyens criminalistiques et biométriques.

Développement

35. Dans le cadre de la mise en œuvre de la transition à l'échelle des provinces, les équipes de reconstruction de province sont en train de transférer leurs fonctions au Gouvernement et à fournir une assistance par l'intermédiaire du Gouvernement ou des acteurs de développement traditionnels (organisations internationales, organisations non gouvernementales, secteur privé). Les pays ayant envoyé de telles équipes ont adopté un ensemble de principes pour guider l'évolution, et finalement la dissolution, de ces équipes. Nombre d'équipes ont déjà évolué et arrêté de fournir une aide directe au profit d'activités visant à améliorer l'efficacité des organismes publics nationaux et provinciaux. Une fois la transition achevée, toutes les équipes auront transféré leurs fonctions au Gouvernement afghan, aux acteurs de développement traditionnels, aux organisations non gouvernementales et au secteur privé, et auront progressivement été dissoutes. Une équipe a arrêté ses activités durant la période considérée (l'équipe américaine Laghman) et quatre autres pourraient suivre en 2012. À la fin de la période considérée, 25 équipes étaient encore en activité en Afghanistan, mais toutes seront transférées d'ici la fin 2014.

Enfants touchés par les conflits armés

36. La FIAS est déterminée à contribuer aux mesures de contrôle et de dénonciation des exactions commises contre des enfants par les groupes armés, en application de la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité. La FIAS et la MANUA ont conjointement pris une série de mesures concrètes pour aider les institutions afghanes à mettre en œuvre un plan d'action pour arrêter et prévenir les violations graves des droits des enfants, y compris par des mesures visant à prévenir le recrutement de mineurs dans les Forces armées afghanes, les sévices sexuels et le meurtre ou la mutilation d'enfants.

Résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité et problématique hommes-femmes

37. La mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité reste une priorité interne et externe de la FIAS. Celle-ci se concentre sur la mise en place de politiques et de directives plus concrètes par l'adoption de procédures opératoires standards et d'ordres fragmentaires, et à faire œuvre de sensibilisation par l'organisation de formations normalisées sur le théâtre des opérations.

38. La FIAS continue de conseiller et d'aider le Gouvernement en vue de favoriser l'instauration d'un climat plus respectueux de l'égalité entre les sexes. Bien que les Forces de sécurité afghanes aient de plus en plus conscience du rôle des femmes, celles-ci ne représentent en gros encore que 1 % des effectifs totaux. Au 20 juin 2012, la police nationale comptait 1 409 femmes, l'armée en comptait 379 et l'armée de l'air en comptait 27. Le Gouvernement a fixé des objectifs chiffrés devant être atteints d'ici la fin 2015, mais des obstacles matériels et structurels, mais aussi culturels, continuent de se dresser. Au sein de la police, la formation et la participation des femmes sont souvent déconsidérées car celles-ci sont souvent jugées inutiles et donc marginalisées et reléguées à des tâches qui n'ont rien à voir avec le travail de police.

39. La FIAS poursuit activement la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) et se félicite des efforts déployés par la communauté internationale pour encourager le Gouvernement à faire de la problématique hommes-femmes un élément naturel du climat social et politique du pays. Bien que les femmes soient davantage représentées dans la sphère sociale et politique, leur participation effective à la vie politique et économique reste limitée. De plus, les violations des droits des femmes restent endémiques malgré les lois en vigueur, tandis que l'accès des femmes à l'éducation et à la santé reste faible.